

**Procès verbal du 1er conseil d'école**  
**Mardi 10 novembre 2020**  
**Ecole Elsa Triolet**

**Personnes présentes (visio-conférence) :**

M. Royer, Inspecteur de la circonscription Dijon nord  
Pour la mairie de Talant : Mme Renosi

Les représentants des parents d'élèves  
Mme HANI, M. HANI, Mme MOREL, Mme RIOU, Mme SAIDI

L'équipe enseignante :  
Mme Solon Elisa, Mme Gerriet Marion, Mme Philippon Cécile, Mme Page Martine, Mme Baulot Chloé, M. Têtu (directeur).

**Personnes excusées :**

Mme Demurtas Edith  
Mme Soustelle Emilie  
Mme Lechgar Asmaa

**Présentation du conseil d'école :**

**Les représentants des parents d'élèves :**

**Mme HANI, M. HANI, Mme MOREL, Mme RIOU, Mme SAIDI, Mme Lechgar**

**=> Points sur les élections :**

1 seule liste. 6 candidats pour 6 postes.

Taux de participation : 50%

- l'équipe enseignante :

- 9 enseignants avec les arrivées de :

Mme Solon Elisa qui complète Mme Demurtas en classe de CP-CE1

Mme Gerriet Marion complétée par Aurélie Bertand en classe de Cm1-CM2

Mme Philippon Cécile pour le dispositif Ulis

M. Têtu en classe de CE2 CM1 (complété par Mme Gay les jeudis), directeur

et : Mme Soustelle Emilie en classe de CP

Mme Page Martine en classe de Ce2-CM1.

- Dispositif plus de maître que de classe : Mme Baulot Chloé

- les membres du RASED : Mme Audry Pauline (maître E), Mme MAITE Samira (psychologue scolaire)

- 4 AESH : Sheida Ensafi, Clément BOLOT, Rachida Hafiane, Nathalie Pechinez

## Rentrée 2020

### effectifs de rentrée :

114 élèves

Répartitions : (avec les élèves du dispositif Ulis)

CP/CE1 - 8/12 20

CP 24

CE1/CE2 - 11/13 24

CE2/CM1 - 9/15 24

CM1/CM2 - 8/14 22

Dispositif Ulis : 12 élèves

### Evaluations nationales de CP/CE1 :

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient avoir un retour individuel de ces évaluations.

Nous avons constaté des résultats en baisse par rapport aux années précédentes, liés au confinement. Mme Riou s'inquiète du niveau des élèves qui baisse à nouveau dans notre école. L'équipe enseignante précise que tous les élèves n'ont pas souffert de la même façon du confinement, c'est donc l'hétérogénéité du niveau des élèves qui augmente. M. Royer rappelle que le dispositif Plus De Maîtres Que De Classes est un des leviers à utiliser pour répondre à cette problématique. Mme Baulot, rappelle, que la pérennité de son poste est menacée.

## Projet d'école et actions pédagogiques :

### Présentation du dispositif Ulis par Mme Philippon :

Le dispositif vise à proposer à chaque élève, à l'appui de son projet personnel défini avec la famille et en lien avec les partenaires des services médico-sociaux, des apprentissages en classe de référence et/ou en salle de regroupement qui correspondent à ses besoins.

Pour chaque élève, des perspectives d'évolution scolaires et sociales (relation aux autres, construction de soi au sein d'un groupe...) sont définies et régulièrement évaluées.

Des outils pédagogiques sont mis en place par les différents enseignants pour tenir compte des besoins de chaque élève.

Les partenaires (Sessad notamment) interviennent également auprès des élèves, pendant ou hors du temps scolaire, en classe ou à l'école dans une salle dédiée ou à l'extérieur.

Depuis la rentrée scolaire, le dispositif regroupe 12 élèves (6 filles et 6 garçons) dont 6 nouveaux inscrits, et actuellement :

- 3 élèves sont en permanence dans leur classe de référence
- 4 élèves sont dans leur classe de référence sur 75 % de leur temps scolaire
- 5 élèves sont dans la salle de regroupement sur environ 80 % du temps scolaire

### Dispositif PDMQDC : Mme Baulot :

« Je suis maître Plus à l'école pour la 5<sup>e</sup> année.

Maître Plus, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un dispositif qui permet d'avoir un enseignant supplémentaire qui n'a pas de classe attribuée au sein de l'école mais qui intervient avec les élèves et

les enseignants des classes de cycle 2 (CP/CE1/CE2). Je travaille ainsi avec des petits groupes de besoins, selon des projets définis en équipe sur les apprentissages fondamentaux ( maths/ Français uniquement). Je peux également être en appui en classe, en co-intervention.

Je ne travaille donc pas spécifiquement avec les élèves en difficultés mais je travaille en fonction des besoins afin de mieux prendre en compte l'hétérogénéité qu'il y a dans les classes, l'objectif étant de faire progresser tous les élèves en tenant compte du niveau de chacun. »

**Rased : Un R.A.S.E.D. est un Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.**

Sa mission est d'intervenir auprès des élèves en difficulté dans les écoles.

Mme Pauline Audry : La maîtresse E est chargée de l'aide à dominante pédagogique qui s'adresse à des enfants capables de tenir leur rôle d'élève. Cette aide est adaptée aux élèves, en décalage avec le groupe classe, qui manifestent des difficultés avérées à apprendre et à comprendre.

Mme Samira Maïté (en remplacement de Mme Berchoud) : La psychologue contribue à l'analyse et la prise en charge des difficultés des enfants dans le cadre de l'école

**Projet d'école :**

**Axe 1 :** *Objectif : Améliorer les compétences des élèves en lecture et en production d'écrits*

**Axe 2 :** *Améliorer les relations avec les parents.*

Organiser des moments de convivialité (café-parents, exposition, spectacle, journée sport, kermesse...)

Utiliser le numérique pour favoriser l'ouverture de l'école et améliorer la communication

**Axe 3 :** *Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité. (Dispositif ULIS et élèves à besoins particuliers et dispositif PDMQDC)*

Mettre en place des parcours personnalisés pour permettre à chacun d'avancer en fonction de ses besoins et de ses acquis.

Mettre en place les échanges entre classes pour permettre aux élèves de travailler selon leurs besoins (difficultés ou avances).

Harmoniser les emplois du temps des classes concernées pour réaliser un maximum d'inclusion ou d'échanges.

<b>Règlement de l'école</b>
-----------------------------

**Voir annexe**

Points importants :

- nécessité d'assiduité
- l'école n'est plus responsable des élèves à leur sortie de l'école. A partir de 6 ans, les enseignants ne sont pas tenus de remettre les élèves à leur parents.

**Résultats du vote du règlement de l'école :**

Pour : 11

Contre : 0

S'abstient : 1 (pb de connexion pour Mme Renosi).

## Rythmes scolaires :

A la demande de la DSDEN, les mairies doivent se positionner sur les rythmes scolaires. Le rythme des 4 jours et demi est dérogatoire.

Quel est l'**avis** du conseil d'école sur les rythmes scolaires ?

Les avis sont partagés parmi les membres du conseil d'école. Les représentants des parents d'élèves souhaitent réaliser un sondage auprès des parents d'élèves de l'école avant de se positionner sur la question. Un conseil d'école extraordinaire devra se réunir très rapidement afin d'organiser ce vote consultatif.

## Sécurité : incendie / PPMS

### **Incendie**

Deux à trois exercices incendie seront organisés pendant l'année.

1er exercice le 24 septembre en présence de M. Chareyre, Technicien en Santé et Sécurité au Travail pour la mairie de Talant.

Point d'amélioration : Fermer les portes intérieures et extérieures.

**Se rejoindre au même point de rassemblement pour toute l'école (pour pouvoir comptabiliser les élèves).**

Pas de nécessité de fermer le gaz, on s'enfuit.

### **PPMS : Plan particulier de mise en sûreté**

Il s'agit de savoir comment réagir face à un risque :

#### **Risques majeurs (tempête, accident nucléaire,...) : fiches action**

#### **Attentat anti-intrusion : confinement / fuite**

Exercices du 16 / 10 /2020 : un individu vient à l'école et cherche à rentrer pour régler un différent avec un élève. Confinement en attendant l'arrivée de la Police.

### **Demande à la mairie afin de sécuriser l'école :**

Actuellement, le portail de l'école ne peut pas être fermé : il n'y a pas de visiophone. Il ne nous est pas possible de le fermer à cause des nombreux intervenants qui viennent à l'école, notamment pour le dispositif Ulis (Sessad, taxis pour prises en charges extérieures, ...).

Avoir un visiophone ne nous protégera pas complètement des intrusions mais cela pourrait les limiter. **C'est une demande récurrente depuis de nombreuses années.**

C'est un visiophone en trois points qu'il faudrait :

- un visiophone entre la garderie et le portail de la grande cour (à l'heure actuelle, le portail reste ouvert sur les temps de garderie)
- un visiophone entre la maternelle et le portail du côté de l'école maternelle.
- Un visiophone entre l'élémentaire et le portail du côté de l'école maternelle (si possible dans 2 classes en cas de sortie).

Un système d'alerte interclasse doit également être envisagé en cas d'intrusion. La question a été posée à M. Chareyre qui a opposé un problème de coup. Le système de visiophone semble, pour le moment, prioritaire à ce système d'alerte..

<b>Bilan coopérative scolaire</b>
-----------------------------------

Entrées : 3370

Sorties : 2564

Solde du comptes : 2614

**Remarque :**

Mme Soustelle organise chaque semaine des cours de français pour les parents et pour les enfants allophones. A l'heure actuelle, il y a 5 mères d'élèves qui y participent. Les activités visent à améliorer le français écrit, l'oral et développer la culture française. Pour les enfants, il s'agit actuellement d'un groupe de 4 enfants mais 4 autres devraient rejoindre le groupe.

M. Royer invite l'école à remplir un dossier OEPRE « **Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants** » en lien avec les activités proposées par Mme Soustelle.

Procès verbal rédigé par M. Têtu.